

MF PRO MULTICLEAN YELLOW

Essuyage



Microfibre multi-usage jaune avec une très bonne capacité d'absorption.

DESCRIPTION ET PROPRIETES GENERALES

Composition textile	85% polyester, 15% polyamide
Dimensions sec (mm)	400 x 380
Poids (g/m ²)	250
Couleur(s)	Jaune
Conditionnement	5 pièces/sachet 24 sachets/carton 120 pièces/carton



BENEFICES PRODUIT



QUALITATIF

- *Enlève 99% des bactéries



ABSORBANT

- > 600%



FACILE À UTILISER

- 4 couleurs disponibles pour chaque zone d'utilisation, permettant de réduire le risque de contamination croisée
- Permet de nettoyer sans détergent ; facile à utiliser et à rincer



LAVABLE

- Peut être mis dans un autoclave jusqu'à 120° C pendant 15 minutes
- Jusqu'à 500 cycles à 60°C
- jusqu'à 9 cycles à 95°C

MF PRO MULTICLEAN YELLOW

CARACTÉRISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ *Élimine 99 % des bactéries E. coli des surfaces en verre et le coronavirus humain des surfaces carrelées, uniquement avec de l'eau. Testé par un laboratoire indépendant
- ▶ Ne contiennent pas de nanoparticules d'argent

ENVIRONNEMENTS



HORECA



INDUSTRIE



SANTÉ



TRANSPORTS & LOISIRS



BUREAUX & COLLECTIVITÉS

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Instructions d'utilisation

- Ne pas laver avec des adoucissants
- Peut être mis au sèche-linge jusqu'à 60°C

Soin du textile

- Lavable en machine jusqu'à 60°C ou 95°C avec une lessive classique
- Désinfection et stérilisation
 - Peut être utilisé avec de l'Eau de Javel à une concentration de 28,5g/l
 - Peut être utilisé avec de l'Ethanol à 99%
- Cycles: Cette opération peut être effectuée de nombreuses fois sans détériorer les qualités intrinsèques du produit.
- Soin du textile: Ne pas repasser, Pas de nettoyage professionnel à sec

LEGISLATION / NORMES

Réglementation REACH

Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).

Législation

Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).

Contact alimentaire

Ce produit est conforme au règlement 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Ils peuvent être utilisés dans tout type d'environnement alimentaire lorsqu'ils sont rincés.